



Les derniers développements du droit européen de la concurrence

Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu



En partenariat avec :



FORMATION A SUIVRE SUR MICROSOFT TEAMS

Etat des lieux des nouvelles propositions et réglementations en droit européen de la concurrence

13h30-13h40 : Allocution d'ouverture par Laurent PETTITI, Président de la Délégation des Barreaux de France, Avocat au Barreau de Paris

13h40-14h : Propos introductifs : Quelles ambitions pour la politique de concurrence en 2022 ?
Stéphanie YON-COURTIN, Députée européenne (Groupe Renew Europe, France), ancienne Avocate au Barreau de Paris

THÈME 1 : L'ACTUALITÉ EN MATIÈRE DE DROIT DES AIDES D'ETAT

14h-14h20 : Le droit des aides d'Etat à l'épreuve des ambitions vertes de l'UE
Anna COLUCCI, Directrice en charge des marchés et cas dans le domaine de l'énergie et l'environnement, DG Concurrence, Commission européenne

14h20-14h40 : La communication de 2021 sur la mise en œuvre des règles en matière d'aides d'Etat par les juridictions nationales : quels changements et applications récentes ?
Eileen LAGATHU, Avocate au Barreau de Paris, Jones Day

14h40-15h10 : Retour sur la jurisprudence récente du Tribunal et de la Cour
Aymeric de MONCUIT, Référendaire, Cour de justice de l'Union européenne

15h10-15h20 : Débats/Pause

THÈME 2 : LE CONTENTIEUX RELATIF AUX VICTIMES DE PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

15h20-15h50 : La directive relative aux dommages et intérêts du fait de pratiques anticoncurrentielles : apports de la jurisprudence européenne
Godefroy de MONCUIT, Maître de conférences à l'Institut Européen d'Administration Publique (EIPA Luxembourg). Expert en droit européen de la concurrence (ECJL)

15h50-16h20 : Actualités en matière de respect des droits fondamentaux dans le droit de la concurrence
Laure BERSOU, Avocate au Barreau de Bruxelles, Strelia

16h20-16h30 : Débats/Pause

THÈME 3 : UNE AUGMENTATION DES POUVOIRS EN FAVEUR DES AUTORITÉS NATIONALES

16h30-17h : La transposition de la directive (UE) 2019/1, dite « ECN+ » : l'augmentation des pouvoirs au profit des autorités nationales dans la mise en œuvre des règles de concurrence

• **16h30-16h45 : Le point de vue de l'Autorité de la concurrence française**
Emmanuel COMBE, Président de l'autorité de la concurrence

• **16h45-17h : Le point de vue de l'Autorité belge de la Concurrence**
Jacques STEENBERGEN, Président de l'Autorité belge de la Concurrence

THÈME 4 : LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DE DISTORSION DES SUBVENTIONS ÉTRANGÈRES SUR LE MARCHÉ UNIQUE

17h-17h25 : La proposition de règlement relative à l'établissement de conditions de concurrence égales pour tous en ce qui concerne les subventions étrangères
Romain RARD, Avocat aux Barreaux de Paris et de Bruxelles, Gide Loyrette Nouel

17h25 : Débats/Conclusion

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS DU DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE

JEUDI 2 DECEMBRE 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :

Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :

Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer **ICI**

Inscription pour les élèves-avocats :

Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

Les Entretiens européens donnent droit à:

4 heures de formation pour les avocats français et 3 points de formation pour les avocats.be



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**4h
de
formation
validées !**